

8 mars 1975 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Communiqué de la Présidence de la République à l'issue de la visite officielle du Président Valéry Giscard d'Estaing en République centrafricaine, le 8 mars 1975.

« POLITIQUE ETRANGERE » A L'INVITATION DE SON EXCELLENCE, JEAN BEDEL BOKASSA, PRESIDENT A VIE, MARECHAL DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, MONSIEUR VALERY GISCARD D'ESTAING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE S'EST RENDU EN VISITE OFFICIELLE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DU 5 AU 8 MARS, LES JOURNEES DES 6 ET 7 MARS AYANT ETE CONSACREES AUX TRAVAUX DE LA CONFERENCE DES CHEFS_D_ETAT D'EXPRESSION FRANCAISE ASSOCIES A LA CEE DANS-LE-CADRE DE LA CONVENTION DE YAOUNDE. LES ENTRETIENS, QU'ONT EUS A CETTE OCCASION LES DEUX PRESIDENTS, AINSI QUE LEURS PRINCIPAUX COLLABORATEURS, ONT PERMIS, DANS UN ESPRIT DE PARFAITE AMITIE ET DE MUTUELLE COMPREHENSION, DE DEGAGER UNE COMPLETE CONCORDANCE DE VUES EN CE QUI CONCERNE TANT LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET LA FRANCE, DONT LE CARACTERE PRIVILEGIE A ETE SOULIGNE, QUE L'EVOLUTION DE LA SITUATION INTERNATIONALE, EN-PARTICULIER DANS SES ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX. SUR-LE-PLAN BILATERAL, IL A ETE PROCEDÉ A L'EXAMEN DES PROBLEMES LIES A L'EXPANSION ET A L'APPROFONDISSEMENT DE LA COOPERATION FRANCO - CENTRAFRICAINE, NOTAMMENT L'AMPLEUR ET LES MODALITES DU CONCOURS « AIDE » QUE LA FRANCE PRETERA A L'EXECUTION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT CENTRAFRICAIN, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR UNE INTERVENTION AUPRES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE OU DES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX. UNE ATTENTION PARTICULIERE A ETE APPORTEE AU PROJET DE DESENCLAVEMENT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE. D'AUTRE_PART, L'ACCENT A ETE MIS SUR LE ROLE JOUE PAR L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET PAR LES ENTREPRISES FRANCAISES INSTALLEES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR ASSURER A CETTE COOPERATION SA PLEINE EFFICACITE ET SUR L'AIDE QUI LEUR EST NECESSAIRE DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE CETTE MISSION. LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT CONVENU DE TOUT METTRE EN_OEUVRE POUR QUE LE DECLARATION COMMUNE SIGNEE A BANGUI LE 1ER DECEMBRE 1974 « DATE » PAR SON EXCELLENCE LE PRESIDENT A VIE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET PAR MONSIEUR LE MINISTRE DE LA COOPERATION, RECOIVE SA PLEINE APPLICATION. SUR-LE-PLAN INTERNATIONAL, LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT REAFFIRME LEUR ATTACHEMENT AUX PROCEDURES DE CONCERTATION POUR LA_RECHERCHE DE SOLUTIONS EQUITABLES AUX PROBLEMES NES DU DESEQUILIBRE DES ECHANGES CONNERCIAUX ET POUR GARANTIR AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT LES MOYENS D'UNE EXPANSION ECONOMIQUE CONTINUE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, MONSIEUR VALERY GISCARD D'ESTAING, ET LA DELEGATION FRANCAISE EXPRIMENT AU PRESIDENT A VIE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, A MADAME LA MARECHAL CATHERINE BOKASSA, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE CENTRAFRICAIN LEUR CHALEUREUX REMERCIEMENTS POUR L'ACCUEIL INOUBLIABLE QUI LEUR A ETE RESERVE.